

Fin de l'universalité de la contribution réduite aux services de garde éducatifs

Les parents de la classe moyenne vont payer deux fois!

Montréal, jeudi 11 septembre 2014 – L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) s'insurge contre l'intention du gouvernement de remettre en question l'universalité, l'un des principes fondateurs de la politique familiale québécoise. En plus de l'indexation de la contribution réduite, les parents vont se retrouver à payer deux fois pour leur service de garde éducatif, étant déjà imposés en fonction de leur revenu familial.

La classe moyenne va payer

« C'est un retour en arrière de 30 ans! On va revenir à l'époque où le coût des services de garde représentait pour les parents l'équivalent d'une seconde hypothèque. Ça n'a aucun sens! Notre société a-t-elle les moyens de revenir ainsi en arrière? Par exemple, qu'arrivera-t-il si un employeur perd le tiers de ses employés, car ceux-ci n'auront plus accès à des services de garde subventionnés de qualité? » s'est insurgée Gina Gasparrini, présidente du conseil d'administration de l'AQCPÉ.

Loin de toucher seulement les ménages les plus aisés, c'est toutes les jeunes familles de la classe moyenne qui vont ainsi écoper. Plusieurs parents au sein des familles de plus de 220 000 enfants fréquentant un service de garde à contribution réduite ne pourront assumer financièrement les frais de garde et devront renoncer à un des salaires.

Quel dialogue?

Alors que le Premier ministre avait promis de lancer un dialogue social, le gouvernement agit plutôt sans consulter les spécialistes du réseau des services de garde. En effet, bien que l'AQCPÉ ait rencontré le ministre de la Famille à plusieurs reprises dans les derniers mois, c'est par la voie des médias qu'elle a appris la nouvelle ce matin. « On ne peut donc qu'en conclure que toutes les démarches de consultations publiques entreprises pour cet automne ne sont que de la poudre aux yeux, » a déclaré Louis Senécal, directeur général de l'AQCPÉ.

Fin du contrat social québécois

En mettant fin à l'universalité, le gouvernement ébranle les fondements mêmes du contrat social québécois. Il faut se rappeler que la politique familiale québécoise visait des objectifs démographiques, d'universalité et d'accessibilité et d'égalité des chances ainsi que de développement optimal des jeunes enfants. Il s'agit ainsi d'un principe fondateur du réseau et différentes études récentes ont reconnu l'impact positif social et économique indéniable à la société québécoise. Des milliers de femmes ont ainsi pu accéder au marché du travail et parmi elles, plusieurs se sont sorties du cercle vicieux de la pauvreté.

Un réseau responsable

Par le passé, le réseau des services de garde éducatifs a déjà contribué à l'effort budgétaire du gouvernement à raison de 250 millions de dollars au cours des 10 dernières années. En outre, l'AQCPÉ a participé, avec le ministère de la Famille, à un exercice pour trouver des solutions novatrices visant à pérenniser le financement des services de garde. Les résultats de ces travaux ont été publiés en janvier 2014 dans le *Rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde et sur l'optimisation de leur financement*.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Chef des relations publiques

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com ▪ www.twitter.com/aqcpe ▪ www.facebook.com/aqcpe